



# Fédération CFDT Santé Sociaux SECTEUR PUBLIC

Compte-rendu

---

## Compte-rendu de Négociations, Personnels paramédicaux, Fonction publique hospitalière Troisième séance : le mercredi 4 novembre 2009

### Étaient présents :

- Pour l'Administration : Cabinet, DHOS, DGAFP, Direction du budget, Direction de la sécurité sociale
- Pour les organisations syndicales : CGT, FO, SUD, UNSA, CFTC, CGC, SNCH
- Pour la CFDT Santé-sociaux : Dominique COIFFARD, Liliane DASSIS, Michael DEROCHE

La séance a débuté à 14h00 par une intervention de la directrice de la DHOS. Elle a rappelé les contours de la négociation. Les propositions de la DHOS sont les mêmes que celles proposées le 20 octobre.

Le délai de réception des documents de travail n'avait pas permis, aux organisations syndicales, de travailler sur ces propositions.

La directrice a repris les propositions envoyées par les organisations syndicales, et a demandé à chacune d'elles, d'apporter des précisions.

Le tour de table a permis, à chaque organisation syndicale, d'exprimer ses revendications sur les grilles et les contreparties.

Vous trouverez le rappel de nos propositions et contre-propositions dans notre intervention de début de séance.

La CFDT Santé-sociaux a été la seule organisation à demander un chantier sur la seconde partie de carrière (reconnaissance de la pénibilité) et un chantier sur l'organisation du travail.

Toutes les organisations syndicales, de manière unanime, ont rejeté les propositions de grilles de la DHOS ; les revalorisations des bornages indiciaires étant insuffisantes.

Les contreparties, sur la perte de la catégorie active et la perte de la majoration d'un an pour 10 ans de services effectifs, ont fait l'objet de discussion.

La DHOS a précisé que les contreparties entraient dans la négociation, et qu'elles seraient incontournables au moins pour la catégorie active.

La CFDT a posé la question concernant les cadres (cf. intervention ci-jointe).

La DHOS n'étant pas en capacité de formuler de nouvelles propositions en réponse aux organisations syndicales, à la demande de celles-ci, une interruption de séance a eu lieu.

A la reprise, il a été demandé à la DHOS de formuler des nouvelles propositions pour la prochaine séance.

Nous avons précisé que nous souhaitons avoir les documents de travail pour le 13 novembre, la prochaine réunion ayant lieu le 18 novembre 2009.

Note d'ambiance :

L'ambiance de la réunion a été plutôt sereine, les organisations syndicales ont avancé chacune leurs revendications. Nous attendons désormais les réponses de la DHOS.

Fin de séance à 17h15.

NB : Les documents de travail que nous avons sur la table sont les mêmes que ceux qui vous ont été envoyés avec le compte-rendu du 20 octobre 2009.

**Lire page suivante**  
**l'intervention de la Fédération CFDT Santé-sociaux**



# PERSONNELS PARAMÉDICAUX

Séance du mercredi 4 novembre 2009

Intervention de la Fédération CFDT Santé-sociaux

Madame la directrice,

Vous avez pris la décision de reconduire en l'état vos propositions. Vous demandez aux organisations syndicales, dans la mesure où les délais trop courts n'avaient pas permis de recueillir nos observations et contre-propositions, d'afficher clairement celles-ci.

C'était le sens de notre intervention lors de la précédente réunion.

La CFDT Santé-sociaux maintient que le calendrier d'application à échéance de 2012 ne permet pas une vraie réforme.

## Il nous semble important de rappeler nos revendications de départ :

- **En 2010** : Nous souhaitons un nouveau NES (catégorie B) pour les paramédicaux, structure à 1 grade avec un indice brut de début et de fin **367 / 712**.
- **En 2012** : L'intégration de l'ensemble des paramédicaux dans une grille transitoire de catégorie A avec un indice brut de début et de fin **375 / 801**.
- **Entre 2012 et 2015**, un travail sur la mise en place d'une nouvelle licence.
- **En 2015** : Grille de rémunération « **A type** » avec discussion sur la catégorie active et l'indemnitare avec un indice brut de début et de fin **466 / 966**.

## Dans les propositions que vous formulez :

- a) Le NES dans les taquets Fonction publique ne nous satisfait pas. A part la revalorisation intéressante des débuts de grille, le reste oscille entre 1 et 8 points.
- b) La structuration du nouveau A n'est pas inintéressante. Pourtant, la question des cadres se pose. Doit-on commencer à parler de rémunérations des cadres, alors que ce dossier n'en est qu'à la première étape avec le rapport de Singly ? Ne doit-on pas attendre la fin de ce travail pour avoir une rémunération à la hauteur des responsabilités et des missions?
- c) Sur l'ensemble de la structure (grilles de rémunérations), les indices de début et de fin de grade que vous proposez ne nous conviennent pas.
- d) La catégorie active : le choix ne peut s'inscrire dans le schéma proposé. Les contreparties doivent être importantes.
- e) Le un an de majoration pour 10 ans de services effectifs n'étant pour nous pas négociable.

## Nous formulons nos contre-propositions :

- Si le NES ne peut évoluer, nous demandons en 2010, un passage en catégorie A pour l'ensemble des paramédicaux, en intégrant pour les deux premiers grades de la structure, des grilles avec les indices bruts de début et de fin **375 / 801**. De fait, vous remontez l'ensemble d'un grade, ce qui positionne les cadres sur le 2<sup>ème</sup> grade du « A Type ».
- Cela n'exclue en rien la troisième étape qui sera le « A Type » pour les infirmiers, échéance 2015, et les discussions sur l'indemnitare et la catégorie active.
- Nous demandons la mise en place de deux chantiers dans la FPH concernant :
  - a. la seconde partie de carrière (pénibilité),
  - b. l'organisation du travail à l'hôpital.

Conclusion : Nous affichons nos revendications et voulons avancer dans cette négociation. Pour cela, nous avons désormais l'ensemble des éléments nous permettant enfin d'y voir plus clair.

Je vous remercie.